

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240624-2024-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Commune de LA CAPELLE 34 DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 24 juin 2024

Délibération :

N° 2024-45

Nombre de conseillers :

L'an deux mille vingt quatre le Lundi 24 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 DU GENERAL DE GAULLE02260 LA CAPELLE

sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

En exercice:

Présents:

11

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

Votants:

15

Présent(s):

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine

CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX. Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER,

Victorien POTIN, Patrice POULAIN

Absent(s):

David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Sylvie LOCATELLI ayant donné pouvoir à Christelle MAES, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice

POULAIN, Sandrine HAVY, excusée

Secrétaire de séance :

Marie-France DESIMEUR-CLOUX

Droits de place

DELIBERATION

Vu la Commission Finances du 17 juin 2024;

DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

ANNULE et REMPLACE la délibération du 15 avril 2022;

FIXE les tarifs des droits de place et locations de matériel selon le tableau ci-dessous

PRECISE que les tarifs des droits de place sur les foires, marchés et redevances d'occupation du domaine public

seront appliqués à compter du 1er janvier 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240624-2024-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Émis et rendu exécutoire

Reçu en Préfecture

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme:

En Mairie, le 24 juin 2024

Le Maire

Johann WERY

Ma Secritaire de séance,

Morie. France DESIMEUR. CLOUX

DROITS DE PLACE FORAINS (manège + caravane)

Délibération 2022-29 du 15 avril 2022 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Fête du mois d'août

Les 50 premiers m ²	0,40 €	le m²
De 51 à 150 m²	0,25 €	le m²
Plus de 150 m²	0,15 €	le m²

002-210201281-20240624-2024-45-DE Fête de septembrause ceitifie auxutiro mages

	Réception par	le préfet : 26/06/	2024
Les 50 premiers m ²	0,90 €	le m²	
De 51 à 150 m²	0,70 €	le m²	
Plus de 150 m²	0,30 €	le m²	

Restauration

Les 20 premiers m²	0,64 €	le m²
de 21 à 50 m²	0,40 €	le m²
Plus de 50 m ²	0,13 €	le m²
Emplacement de caravane (logement)	1,00 €	jour

	es	tor	111111	ot.	10	n
1 5	62	LCI	MI.	CIL	IV	II II

Les 20 premiers m ²	1,40 €	le m²
de 21 à 50 m²	0,90 €	le m²
Plus de 50 m²	0,30 €	le m²
Emplacement de caravane (logement)	2,00 €	jour

Forfait électrique / jour	16,50 €
1	The second contract of the second contract of

Forfait	électrique	/ jour	27,50 €
	0.00	. ,	,

CIRQUES ET CHAPITEAUX

> jusqu'à 200 places / jour	35,00 €
> plus de 200 places / jour	50,00 €
➤ Forfait électrique / jour	16,50 €

LOCATION MATÉRIEL À L'HEURE

Pelle case avec chauffeur	60,00 €
Camion avec chauffeur	57,00 €
Nettoyage salle	35,00 €
Mise en place tables et chaises	35,00 €

CIMETIÈRE - TARIF CONCESSIONS

Concession de 30 ans	150,00 €	les 2 m ²
----------------------	----------	----------------------

CIMETIÈRE - TARIF DU COLOMBARIUM

Concession de 30 ans	600,00 €

TARIFS DES DROITS DE PLACE SUR LES FOIRES ET MARCHÉS

Marché hebdom	nadaire
Forfait Annuel (par année civile)	12,00 €

COMMERCES: Redevance pour occupation sur le domaine public

Le mètre carré par mois	0,40 €
Le mètre carré par an/année civile	4,80 €

COMMERCES: Redevance pour emprise close sur le domaine public

Le mètre carré par an	10.00 €
Le metre carre par an	10,00 €